

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 7 JUILLET 2020

N° CCAS_2020DL032

Date de convocation : 3 juillet 2020

Affichage du compte-rendu : 14 juillet 2020

Nombre de conseillers en exercice : 15

OBJET : SAAD - DÉCISION MODIFICATIVE N°1

L'an deux mille vingt , le sept juillet à 18:00 heures le conseil d'administration du CCAS de Corbas, régulièrement convoqué, s'est réuni, dans la salle des mariages, sous la présidence de Monsieur Alain VIOLLET.

Présents : Alain VIOLLET, Christiane PUTHOD, Véronique GIROMAGNY, Florent RIVOIRE, Dominique BABE, Souade KACI, Nathalie RENE, Ghislaine ARCARO, Gilles BARRET, Serge BLAIN, Martine BONNAUD, Florence BUACHE, Muriel PETIT, Joseph RIVOIRE, Monique SAINT LOUP

Secrétaire de séance : Dalila BEKHALED-OULATRI

Rapporteur : Alain VIOLLET

Dans le cadre du déroulement de l'exercice, il apparaît nécessaire de modifier, d'ajuster ou de compléter certaines lignes budgétaires, en intégrant des crédits permettant de réaliser des dépenses et d'exécuter des recettes au regard d'éléments non disponibles à la date d'adoption du Budget Primitif.

Il convient, donc de ce fait, de proposer, au conseil d'administration, les écritures suivantes :

Section : Fonctionnement

Opération d'ordre (O) ou réelle (R)	Sens dépenses (D) ou Recettes (R)	Chapitre	Fonction	Nature	Libellé de l'inscription	Montant en €
R	R	019	612	7718	Autres produits exceptionnels – régularisation de rattachements	5,200.00
Total Recettes						5,200.00

Opération d'ordre (O) ou réelle (R)	Sens dépenses (D) ou Recettes (R)	Chapitre	Fonction	Nature	Libellé de l'inscription	Montant en €
R	D	011	612	6282	Prestation d'alimentation	5,200.00
Total Dépenses						5,200.00

En conséquence, après en avoir délibéré le conseil d'administration :

- **APPROUVE** les écritures telles que décrites ci-dessus.

Adopté à l'unanimité

Fait à CORBAS, les jour, mois, et an que dessus,
au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,